MANDEMENT

Pour annoncer que l'administration du diocése a été confiée à Monseigneur le coadjuteur

ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, Cardinal Prétre de la Sainte Eglise Romaine, du titre de Sainte Marie de la Victoire, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevéque de Québec.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles du diocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Dans Notre mandement du 20 avril 1892, Nous avions le bonheur de vous annoncer que le Saint-Siège avait bien voulu Nous donner pour Coadjuteur avec future succession, l'Illustrissime et Révérendissime Louis-Nazaire Bégin, ci-devant évêque de Chicoutimi. Après vous avoir fait part de la joie que Nous causait cet heureux évênement. Nous autorisions Notre digne Coadjuteur à faire quand et comme il lui plairait, tout ce qu'il jugerait plus convenable au bien de notre Sainte Religion et à l'édification de vos âmes.

Par mesure de prudence, Nos Très Chers Frères, Nous avons cru devoir de nouveau, et d'une manière encore plus explicite, faire connaître Notre volonté à ce sujet. C'est pourquoi, Nous vous informons que par Nos lettres datées de ce jour, Nous avons nomme Mgr Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Cyrène, Notre Coadjuteur, Administration du diocèse de Québec, tant pour le spirituel que pour le temporel, sans aucune restriction de Notre part.

Sera le présent mandement lu et publié, le premier dimanche après sa réception, au prône de toutes les églises ou chapelles où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses.

Donné à Quèbec, sous Notre seing, le sceau de l'archidicesse et le contreseing de notre secrétaire, le trois septembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

E.-A. CARD. TASCHEREAU, Arch. de Québec.

Par mandement de Son Eminence.

B.-PH. GARNEAU, Ptre, Secrétaire.

La Saint Michel

Cette sète est ainsi appelée parce que Saint-Michel est le chéf des Anges, et qu'en ce jour l'Eglise célèbre sa sète, ainsi que celle de tous les Anges.

Nous devons, en cette occasion, demander par leur intercession la grace d'imiter leur obéissance aux ordres de Dieu, leur zèle pour sa gloire, leur charité, leur pureté, leur humilité, etc.

Nous devons remercier saint Michel et les autres Anges des nombreuses faveurs qu'ils nous ont obtenues : nous recommander à sa protection, le prier de veiller sur nous et sur son Eglise, et de nous assister surtout à l'heure de notre mort.